



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA REUNION

COMMUNE DE SAINT-JOSEPH

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2020

DELIBERATION N° :
DCM_200922_034

OBJET : Don d'ordinateurs à 11 associations de Saint-Joseph dans le cadre de l'opération « Bertel Numérique » - Approbation des conventions

NOTA : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, le :

06 OCT. 2020

Nombre des conseillers en exercice : 39

Présents	33
Procuration	3
Votants	36
Abstention	0

Le Maire

L'Ébue déléguée



Lucette COURTOIS

L'an deux mille vingt , le vingt deux septembre à 17h40, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick LEBRETON – Maire

Présents

LEBRETON Patrick ; LANDRY Christian ; MUSSARD Rose-Andrée ; MOREL Harry Claude ; LEJOYEUX Marie Andrée ; VIENNE Axel ; K/BIDI Emeline ; MUSSARD Harry ; LEBON David ; COURTOIS Lucette ; D'JAFFAR M'ZE Mohamed ; LEVENEUR-BAUSSILLON Inelda ; LEBON Guy ; FULBERT-GÉRARD Gilberte ; KERBIDI Gérald ; HOAREAU Emile ; JAVELLE Blanche Reine ; NAZE Jean Denis ; BATIFOULIER Jocelyne ; MUSSARD Laurent ; DAMOUR Colette ; AUDIT Clency ; COLLET Vanessa ; CADET Maria ; HUET Jocelyn ; GEORGET Marilynne ; LEICHNIG Stéphanie ; HOAREAU Sylvain ; HUET Mathieu ; FRANCOMME Mélanie ; BENARD Clairette Fabienne ; GUEZELLO Alin ; K/BIDI Virginie

Absents – Représentés

HUET Henri Claude représenté(e) par VIENNE Axel
MOREL Manuela représenté(e) par LANDRY Christian
NASSER Haïfa représenté(e) par BENARD Clairette Fabienne

Absents

HUET Marie-Josée ; DAMOUR Jean Fred ; LEBON Louis Jeannot

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame LEJOYEUX Marie Andrée, 4ème adjointe, a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.



Séance du 22 septembre 2020

DÉLIBÉRATION N° : DCM_200922_034

OBJET : Don d'ordinateurs à 11 associations de Saint-Joseph dans le cadre de l'opération « Bertel Numérique » - Approbation des conventions

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Le Président de séance expose :

Le 8 avril 2019, le conseil municipal a approuvé l'attribution d'une subvention à l'association les CEMEA de la Réunion pour la mise en œuvre d'un portail internet, le « BERTEL NUMÉRIQUE », en direction de plusieurs associations à titre expérimental.

Parallèlement, la Commune a souhaité faire don aux associations faisant partie du projet « BERTEL NUMÉRIQUE » et qui se sont manifestées, d'un ordinateur complet reconditionné (1 unité centrale, un écran, un clavier, une souris), issu du renouvellement de son parc informatique, afin de compléter cet accompagnement à l'usage du numérique.

Les ordinateurs sont cédés en l'état et sans garantie de la commune de Saint-Joseph. Le bénéficiaire est réputé avoir pris connaissance de l'état exact des biens cédés, déclare vouloir en devenir propriétaire à ses risques et périls, et les agrée dans l'état où il se trouve au moment du don.

L'association assurera les coûts de fonctionnement et d'entretien du matériel informatique cédé et veillera à ce que qu'il en soit fait un usage approprié dans le cadre de son activité.

A cet effet, 11 associations qui ont suivi la formation sur la plateforme « Bertel numérique » ont été identifiées et recevront chacune un équipement complet reconditionné, à savoir :

Nom de l'association	Adresse postale
Association Défense de l'Environnement et des Citoyens de Goyaves	119 Rue Albert Lougnon, 97480 Saint – Joseph.
Association Crête Dynamique	192 Rue Claude Marion, 97480 Saint – Joseph.
Association JAMALACS 974	32 Rue François Mauriac Les Jacques 97480 Saint-Joseph
Association K'Dance 974	6 Rue des Glaïeuls les Grègues, 97480 Saint – Joseph.
Association L'ECHIQUIER	135 Route de Grand Coude, 97480 Saint-Joseph
Association LES FLEURETTES	Maison de la Ruralité Langevin 8 route de la Passerelle, 97480 Saint-Joseph.
Association LES REINETTES	101 Rue Cazeau, 97480 Saint – Joseph.
Association LU TE DANSE DANN RON	16, Rue de l'Ilet Plaine des Grègues, 97480 Saint – Joseph.
Association NOUVELLE VILLE	43 Cité les Grévileas 97480 Saint-Joseph
Association ROSALINE	8 Impasse des Lys – Grand – Coude, 97480 Saint – Joseph.
Association VINCENDQ SPORT	4, Allée des Rameaux, 97480 Saint-Joseph

A ce titre, une convention doit être établie entre la Commune et l'association, précisant l'objet du don, son affectation ainsi que les modalités de remise du matériel.

Il est donc demandé au conseil municipal :

- d'approuver le don de 11 ordinateurs complets reconditionnés aux associations susnommées, à raison d'un équipement par association ;
- d'approuver les conventions y afférentes à intervenir entre la Commune et l'association bénéficiaire ;
- d'autoriser le Maire à signer lesdites conventions ainsi que tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Le conseil municipal est invité à en délibérer.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la note explicative de synthèse n°34,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité des suffrages exprimés** :

Présents : 33

Représentés : 3

Pour : 36

Abstentions : 0

Contre : 0

Article 1^{er} .- **APPROUVE** le don de 11 ordinateurs complets reconditionnés aux associations suivantes, à raison d'un équipement par association.

Nom de l'association	Adresse postale
Association Défense de l'Environnement et des Citoyens de Goyaves	119 Rue Albert Lougnon, 97480 Saint – Joseph.
Association Crête Dynamique	192 Rue Claude Marion, 97480 Saint – Joseph.
Association JAMALACS 974	32 Rue François Mauriac Les Jacques 97480 Saint-Joseph
Association K'Dance 974	6 Rue des Glaïeuls les Grègues, 97480 Saint – Joseph.
Association L'ECHIQUIER	135 Route de Grand Coude, 97480 Saint-Joseph
Association LES FLEURETTES	Maison de la Ruralité Langevin 8 route de la Passerelle, 97480 Saint-Joseph.
Association LES REINETTES	101 Rue Cazeau, 97480 Saint – Joseph.
Association LU TE DANSE DANN RON	16, Rue de l'Îlet Plaine des Grègues, 97480 Saint – Joseph.
Association NOUVELLE VILLE	43 Cité les Grévilleas 97480 Saint-Joseph
Association ROSALINE	8 Impasse des Lys – Grand – Coude, 97480 Saint – Joseph.
Association VINCENDO SPORT	4, Allée des Rameaux, 97480 Saint-Joseph

Article 2.- **APPROUVE** les conventions y afférentes à intervenir entre la Commune et l'association bénéficiaire.

Article 3.- **AUTORISE** le Maire à signer lesdites conventions pièce se rapportant à cette affaire.

Article 4.- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Saint-Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte rendu exécutoire
par transmission en Préfecture le :
Et publication ou notification
Du :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

L'Elue déléguée
Luette COURTOIS

